



Assemblée générale de l'ASBL « Les Faisans »

Vendredi 11 mars 2016 à 20h

Présents	Bernard Bolle, Bernadette Lhoir, José Alvarez, Eddy De Ridder, Léon Moncousin, Stéphan Sarnowski, Harold Goderniaux, Christophe Vandenberghe, Jean-Claude Denison, Frédéric Roland, Daniel Meunier, Marc Debacq, Robert Cornille, Marie Rowies, Pierre Van Eyck, Didier Van Hulst, David Estienne, Dominique de Hemptine, Jeanine Ipersiel, Isabelle Gouaire
Excusés	Aurore Massart, Laurent Dufey, Marielle Copinne
Rapporteur	Bernard Bolle

Bureau de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 20h sous la présidence de Monsieur Harold Goderniaux. Le président désigne Monsieur Bernard Bolle comme secrétaire de l'assemblée.

Présences

Une liste de présence reprenant le nom et l'adresse ou le siège social de tous les membres assistant en personne ou par procuration à l'assemblée a été signée avant la séance par chacun des membres ou mandataires présents et par le Président de la présente assemblée.

L'original de cette liste de présences, ainsi que des procurations, sera annexé au présent procès-verbal et conservé dans le registre des procès-verbaux des assemblées générales, conformément aux statuts.

Le président a reçu une copie des convocations adressées aux membres le 02/03/2016. Sur base de ces documents, le Président constate que les formalités de convocation ont été accomplies conformément aux dispositions légales et statutaires.

Ordre du jour de l'assemblée

- Approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé au 31/12/2015
- Affectation du résultat
- Approbation du budget pour l'exercice sociale commençant le 01/01/2016 et se terminant le 31/12/2016
- Décharge aux administrateurs
- Réélection et/ou nomination d'administrateurs
- Modification de l'adresse du siège social
- Présentation du calendrier et des nouvelles activités 2016



Résolutions

Après avoir pris connaissance des projets de comptes annuels et de budget annoncés dans l'ordre du jour et après avoir délibéré sur l'ordre du jour, l'assemblée, à la majorité.

1. Approbation des comptes annuels

DÉCIDE d'approuver les comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31/12/2015, tels qu'établis par le conseil d'administration et présentés par le trésorier.

(Voir annexe)

Commentaires : La fête St Lambert a rapporté plus de 1300€. Le dimanche a été très positif. Nouvelle activité (whist) : les bénéfices « boissons » compensent l'achat des lots. Au niveau des achats : vaisselles, chariots vaisselles, équipements vaisselle et quelques investissements pour la fête (arrivée d'eau, matériel électrique). Résultat final de l'année : - 6000€, résultant des investissements. Cependant, nos activités elles-mêmes engendrent un léger déficit.

La perte de 898€ sur l'exercice hors investissement est approuvée par l'AG.

2. Affectation du résultat - Perte

DÉCIDE de reporter la perte de l'exercice.

3. Approbation du budget

DÉCIDE d'adopter le budget pour l'exercice sociale commençant le 01/01/2016 et se terminant le 31/12/2016.

DÉCIDE de nommer deux vérificateurs aux comptes pour l'exercice social 2016 :
Monsieur Christophe Vandenberghe et Monsieur Jacques Lecouturier

4. Décharge aux administrateurs

DÉCIDE de donner décharge aux administrateurs de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice écoulé.

5. Réélection et/ou nomination d'administrateurs

DÉCIDE de réélire les personnes suivantes en qualité d'administrateur.

Monsieur Alvarez José, Administrateur, domicilié rue Joseph Marvel, 45 - 5032 Corroy-le-Château.

Monsieur Bolle Bernard, Secrétaire, domicilié rue Joseph Marvel, 5 - 5032 Corroy-le-Château.

Madame Copin Marielle, Vice-Présidente, domiciliée rue Basse Hollande, 1 - 5032 Corroy-le-Château.

Monsieur DeRidder Eddy, Administrateur, domicilié rue Haute Bise, 31 - 5032 Boissière.

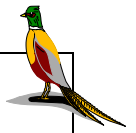
Monsieur Dufey Laurent, Administrateur, domicilié rue Maison d'Orbais, 42- 5032 Corroy-le-Château.

Monsieur Estienne David, Administrateur, domicilié rue du Villez, 21 - 5032 Corroy-le-Château.

Monsieur Goderniaux Harold, Président, domicilié rue des Bruyettes 34a - 5032 Corroy-le-Château.

Madame Lhoir Bernadette, Administrateur, domiciliée rue Joseph Marvel, 45 - 5032 Corroy-le-Château.

Monsieur Roland Frédéric, Trésorier, domicilié rue des Bruyettes 31 - 5032 Corroy-le-Château.



6. Modification de l'adresse du siège social

DÉCIDE de modifier l'adresse du siège social rue Maison d'Orbais, 25 - 5032 Corroy-le-Château.

Puisqu'il s'agit de déplacer le siège social d'un bâtiment communal à une autre, cette modification est décidée sous réserve d'approbation de la commune de Gembloux.

7. Présentation du calendrier et des nouvelles activités 2016

Présentation par le président des activités nouvelles proposées, tout en constatant en 2015 un manque de temps de bénévoles qui s'impliquent un peu partout. D'où, pour 2016, la volonté de rassembler les nombreuses activités et initiatives locales afin d'éviter le risque d'épuiser les ressources humaines nécessaires au maintien d'animations de qualité.

Présentation de la proposition de nouvelles activités collectives en binôme avec d'autres acteurs locaux autour du projet « La légende de Corroy ». Celui-ci s'étalera les exercices 2016 et 2017, pour se clôturer vendredi de la fête médiévale 2017, incluant sons et lumières, jeu de piste historique, concours de dessin, danse folklorique... (voir annexe). Ce projet sera déposé dans le cadre de l'appel à projet « Vis mon village » de la Fondation Roi Baudouin.

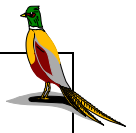
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Le secrétaire lit le procès-verbal de l'assemblée, lequel sera signé par les membres et mandataires qui en expriment le désir.

Président

Secrétaire

Annexes :

- La liste de présences
- Les résultats des comptes de l'exercice 2015
- Le rapport des vérificateurs aux comptes
- Le budget pour l'exercice 2016
- Le projet « La Légende de Corroy »



PV de la réunion de l'ASBL du 11/3

1. Préparation de la prochaine consultation pour le Plan de Développement rural

La consultation des villages est prévue entre avril et juin.

Il y a une nouvelle refonte du PDR. Le CA propose d'aller chercher les informations sur ce nouveau plan et fera une consultation en mai.

La commune va organiser une réunion d'information et va se synchroniser avec les Faisans pour la convocation.

Il semble intéressant de provoquer des réunions avec les villageois avant cette convocation pour baliser les projets

2. Fête médiévale

Théâtre : OK

Jumelage : pas de grille de travail, mais des responsables par poste. Appel d'aide le jeudi, le vendredi, le samedi et le dimanche pour le stand même et le lundi pour le démontage (contact Bernadette Lhoir et José Alvarez)

Costumes : pas d'accord pour la caution, mais on notera les noms des personnes qui empruntent.

Vendredi : départ du château (20h), avec demande en mariage, parcours dans le village, mariage à l'église et retour vers le chapiteau du jumelage.